

Décision

Générale

colonial

Décision n° 157 Décisions concernant les Ministères

n° 157

Ministère

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT

Date de publication

12 février 1960

Numéro JO

n° 2 du 29/02/1960

Date du numéro

29 février 1960

TEXTE INTÉGRAL

Est acceptée pour compter du 1^{er} avril 1960, la démission de son emploi offerte par Mme Batt (Denise), secrétaire comptable auxiliaire en service aux Travaux Publics. Mme Batt qui réunit 2 ans, 8 mois, 9 jours de services effectifs aura droit : — à une indemnité compensatrice de congé payé non pris pour nécessité de service, égale à 81 jours de salaire : — à l'indemnité prévue à l'article 27 de l'arrêté n° 1033 du 23 juillet 1955.